

Syndicat Intercommunal A Vocation Scolaire du Pays de Hautefort

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION

Département de la Dordogne

Nombre de délégués :

En exercice : 24

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août à 18h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au réfectoire du Groupe scolaire de HAUTEFORT, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PUJOLS, Président du SIVOS.

Date convocation : 20/08/2024

Date affichage : 20/08/2024

Présents : PUJOLS Jean-Louis, CHERQUI Didier, MOUSSEULT Philippe, RODRIGUES Antonio, BALCAEN Philippe, DEPRETE Odile, LAGORCE Isabelle, LATOUR Bernadette, MICHEL Elisabeth, PEDENON Patrick, ROUBINET Florient, TURBANT Claude, VEZINES Privat

Étaient absents : BOADA Stéphane, BOUTOT Daniel, CHAMPAGNE Jean-Marie, FERENCZI Guilaine, GRANDCHAMP Sylviane, LARUE-COUSTILLAS Stéphanie, MERCIER Gérard, MICHEL Françoise, PECOU Catherine, ROMER Corinne, SEGALLA-GUIDONI Ilaria, SANCHEZ Jean-Marie, TOURNAIRE Florent.

Secrétaire de séance : MOUSSEULT Philippe

N° : 2024-015 bis « erreur de plume, annule et remplace 2024-015 »

Objet : Appel de fonds aux communes pour la trésorerie du SIVOS

Dans un souci d'approvisionnement régulier de la trésorerie du SIVOS, le Président propose à chaque commune de :

- Verser un appel de fonds en **octobre 2024** pour le **quatrième trimestre 2024 (octobre à décembre)** sur la base de 450€/enfant au prorata du nombre d'enfants scolarisés et résidants sur leur commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

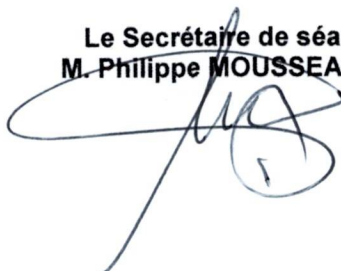
- **APPROUVE** la décision de M. le Président, soit 450 € par enfant
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

Adopté à la majorité, 1 abstention

HAUTEFORT le 29/08/2024

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Sarlat la Canéda et
publication par voie d'affichage le 30/08/2024

Le Secrétaire de séance,
M. Philippe MOUSSEULT



Le Président,
M. Jean-Louis PUJOLS

